

# Evaluation du Projet du Développement Intégré de Oued Laou Province de Tétouan

## Sommaire

|   |    |
|---|----|
| <b>1. Préambule</b>                                       |    |
| a. Introduction   | 3  |
| b. Description succincte du projet et analyse du contexte | 3  |
| c. Méthodologie de l'évaluation                           | 6  |
| d. Description des interventions réalisées                | 7  |
| <b>2. Résumé</b>  | 8  |
| <b>3. Préparation et conception du projet</b>             | 11 |
| <b>4. Résultats</b>                                       | 12 |
| <b>5. Efficacité</b>                                      | 16 |
| <b>6. Efficience</b>                                      | 20 |
| a. Moyens et coûts  | 20 |
| b. Organisation, gestion et suivi du projet               | 21 |
| c. Méthodes de gestion                                    | 21 |
| <b>7. Pertinence</b>                                      | 24 |
| <b>8. Impact</b>  | 25 |
| <b>9. Viabilité</b>                                       |    |
| a. Politique d'encouragement                              | 27 |
| b. Facteurs socioculturels                                | 27 |
| c. Facteurs environnementaux et écologiques               | 28 |
| d. Facteurs technologiques                                | 28 |
| e. Viabilité financière et économique                     | 29 |
| <b>10. Conclusions et recommandations</b>                 | 30 |

## Annexe

|  |    |
|--|----|
| <b>1 Calendrier de la mission</b>                            | 35 |
| <b>2 Les coûts prévus et engagés des différentes</b>         |    |
| <b>activités du PDI Oued Laou</b>                            | 36 |
| <b>3 Contribution des partenaires du PDI Oued Laou</b>       | 37 |
| <b>4 Bénéficiaires directs et indirects du PDI Oued Laou</b> | 39 |

### 1a) Introduction :

Avec l'ordre de service N° 2 du 13.03.06 le bureau d'étude ECOG Maghreb a reçu l'ordre d'exécution de la mission d'évaluation du projet de développement intégré Oued Laou (PDI Oued Laou). L'équipe, composée de M Fayçal Benchekroun, Klaus Goldnick et Ahmed Taoufik Zainabi s'est rendue dans la zone du projet du 31.03.06 au 12.04.06

### 1b) Description succincte du projet et analyse de contexte :

La zone d'intervention du projet de développement intégré de Oued Laou se compose des Communes Rurales de Bni Said et Oulad Ali Mansour, de la Municipalité de Oued Laou dans la province de Tetouan et des communes rurales de Tassift et Tizgane dans la province de Chefchaouen.

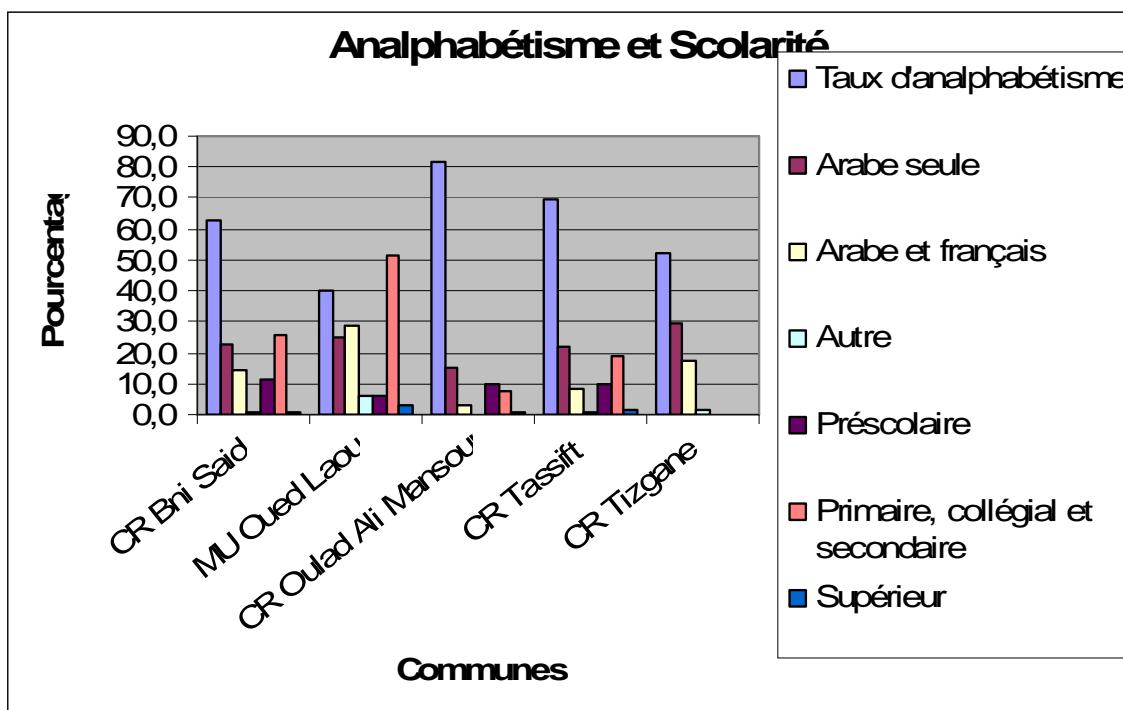
La superficie totale des communes concernées est de 668 km<sup>2</sup> et le nombre d'habitants selon le Recensement de 2004 s'élève à 41157, soit un accroissement démographique de 14% par rapport à 1994 (31157 habitants).

**Tableau N° 1**  
**Répartition de la Population par commune et par sexe dans les cinq communes de la zone du projet selon le RGPH 2004**

| Commune                     | Masculin | Féminin | Total        |
|-----------------------------|----------|---------|--------------|
| CR Bni Said                 | 4617     | 4050    | 8217         |
| CR Oulad Ali Mansour        | 2897     | 2715    | 5612         |
| Mu Oued Laou                | 3730     | 3748    | 7478         |
| CR Tassift                  | 4136     | 4003    | 8139         |
| CR Tizgane                  | 5938     | 5773    | 11711        |
| <b>Total zone du projet</b> |          |         | <b>41157</b> |

Dans le tableau ci-dessus on constate des grandes différences entre les communes concernées. La commune la plus grande Tizgane a presque le double de la population de la plus petite commune Oulad Ali Mansour.

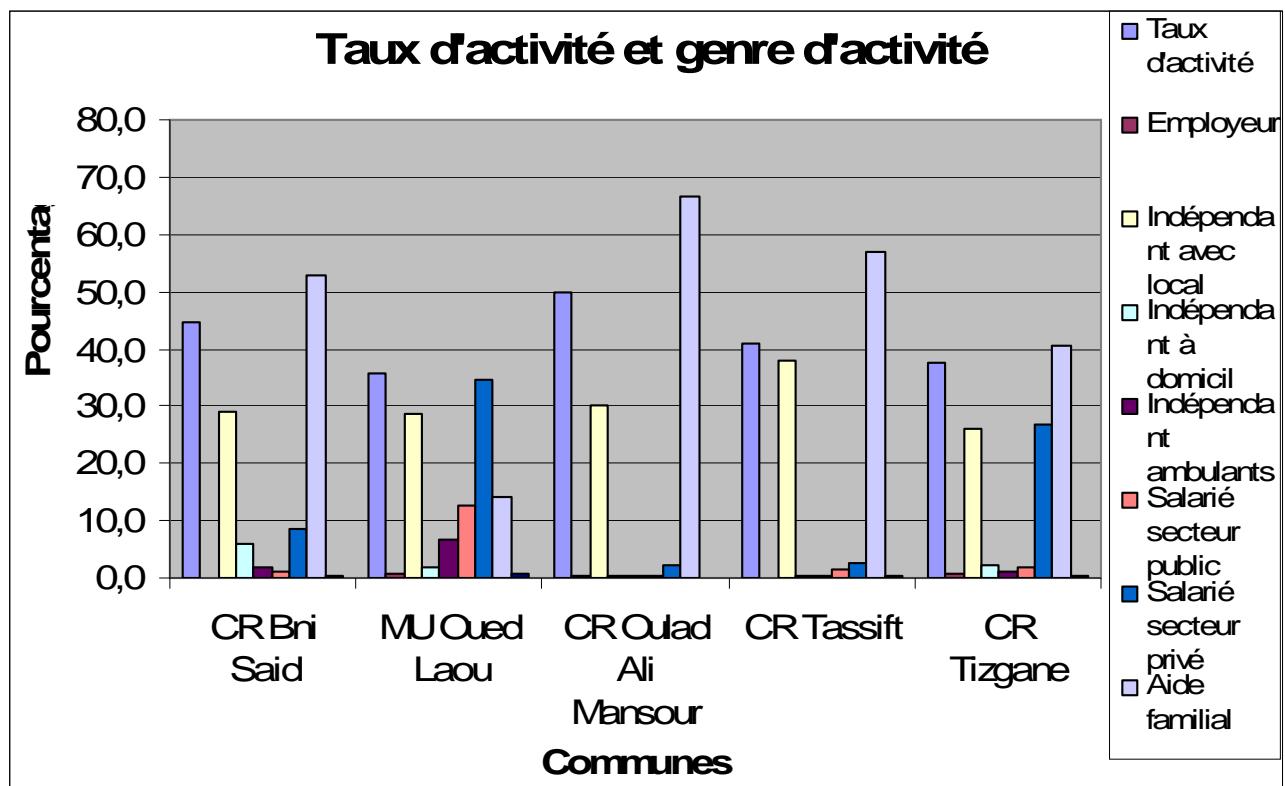
La population de ces communes est une population relativement pauvre qui est entre autre caractérisée par un taux élevé de l'analphabétisme et une scolarité pas encore généralisée. Le taux de l'analphabétisme diffère d'une commune à l'autre et oscille entre 40% pour la municipalité de Oued Laou et plus que 80% pour la Commune Rurale de Oulad Ali Mansour. La scolarisation des enfants varie entre un peu plus de 50% pour Oued Laou et moins de 10 % pour Oulad Ali Mansour. (Pour plus de détails voir la graphique N° 1 ci-dessous.)



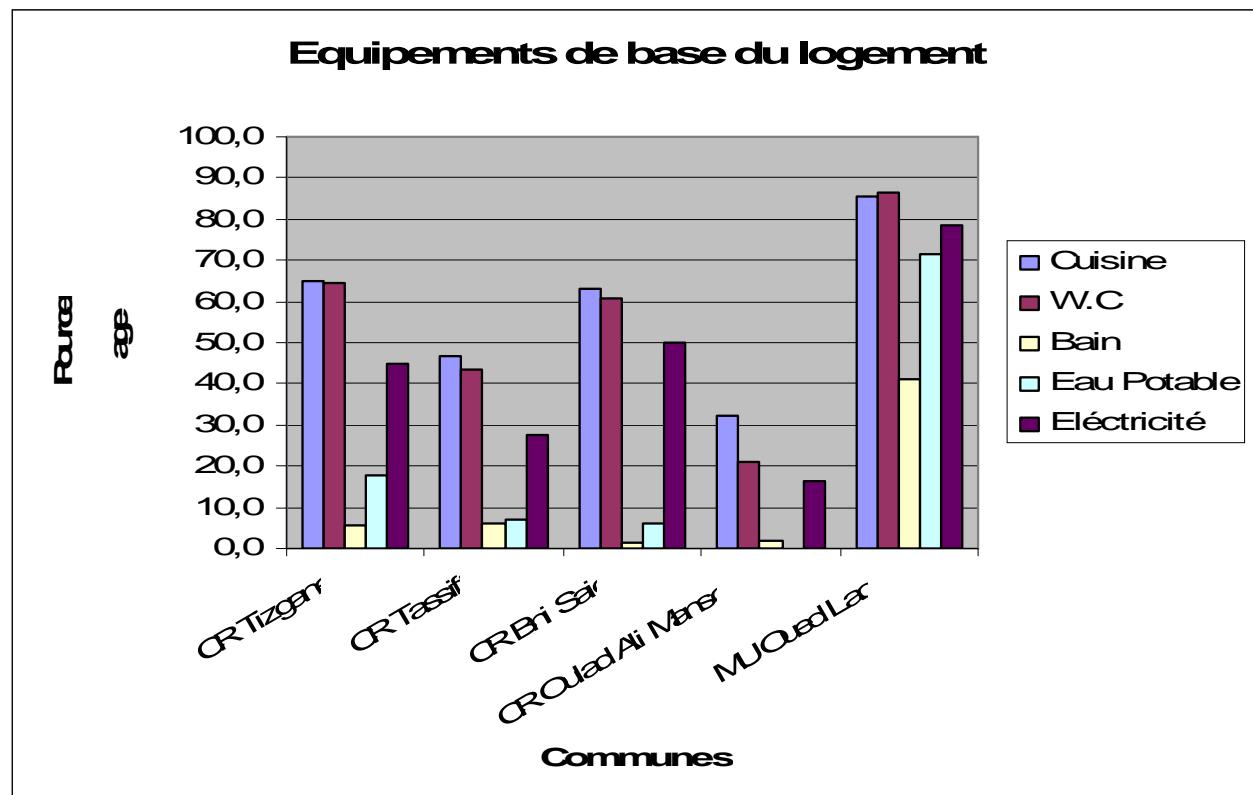
**Graphique N° 1 : Analphabétisme et Scolarité dans les cinq communes de la zone du projet RGPH 2004**

Le graphique N° 2 ci-dessous illustre les taux d'activité au niveau des cinq communes et le genre d'activité. On constate une nette différence entre la municipalité de Oued Laou et les quatre communes rurales : A Oued Laou on retrouve tous les différents genres d'activité. Il y a 30% de la population qui sont des salariés dans le secteur privé, un peu plus de 10% dans le secteur public. Cependant dans les communes rurales, la moitié de la population active se présente comme des aides familiaux et environ 30% ont des emplois indépendants. Les salariés dans le secteur public sont rares, seule la commune de Tizgane présente un pourcentage significatif de la population employée dans le secteur privé (plus de 20%). (Voir détail dans le graphique N°2)

Les résultats du recensement de 2004 donnent plus d'informations sur les conditions de vie de la population dans la zone et sur les équipements de base des logements. Là encore une fois on constate une grande différence entre le milieu rural et le milieu urbain. Dans la municipalité de Oued Laou plus de 70% des ménages ont accès à l'eau potable et environ 80% de logements sont électrifiés. Cependant dans la commune rurale de Oulad Ali Mansour, seulement 0,1% des ménages sont branchés au réseau eau potable et 16% à celui de l'électricité. Pour les autres communes les pourcentages pour l'eau potable varient entre 6% et 17% et pour l'électricité entre 27% et 49%. (Voir détails dans le graphique n°3 ci-dessous)



Graphique N° 2 Taux d'activité et genre d'activité de la population de cinq communes de la zone du projet RGPH 2004



Graphique N° 3 Equipements de base du logement RGPH 2004

A travers ces chiffres la description du contexte du projet peut être résumée comme suit : Les quatre communes rurales de la zone du projet souffrent d'un très grand manque en infrastructure de base, les habitants sont dans leur grande majorité des analphabètes et les opportunités de l'emploi sont très limitées à part l'engagement en tant qu'aide familial dans des exploitations agricoles. La situation au niveau de la municipalité de Oued Laou demeure meilleure, cependant elle ne représente qu'un sixième de la population cible totale.

Dans ce contexte l'approche intégrée du PDI Oued Laou est l'approche la mieux adaptée. Il s'agit d'une approche qui vise à travers la dynamisation des activités traditionnelles de la population qui sont la pêche et l'agriculture et la mise en place de nouvelles activités touristiques une augmentation des revenus de la population tout en veillant sur l'équilibre écologique de la zone en protégeant les ressources naturelles.

### **1c) Méthodologie de l'évaluation : Approche générale utilisée, principales sources de données, principaux instruments, profil professionnel de l'équipe d'évaluation et limites de la méthodologie et de l'approche**

L'approche méthodologique globale est formulée en tenant compte de trois points essentiels :

- ♦ Les objectifs arrêtés par les termes de références ;
- ♦ L'étendue et la diversité du champ d'étude ;
- ♦ La prise en compte des points de vue des différents acteurs impliqués et concernés par le projet.

La conception méthodologique a été élaborée en intégrant une vision multidisciplinaire regroupant les aspects technique, socio-économique et institutionnel. Aussi les conditions nécessaires garantissant une participation élargie et représentative des différents acteurs impliqués ont été pris en considération.

Quant aux outils d'investigation, le BET a fait appel aux moyens suivants:

- La consultation des références bibliographiques et rapports de projet : Les données utilisées pour l'évaluation sont procurées essentiellement du projet même et des services étatiques concernés notamment les DPA de Tétouan et Chefchaouen, et la DREF. Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 ont été exploités également.

Les informations recueillies sont complétées par une concertation avec les responsables du projet et des institutions concernées ainsi que les personnes morales et physiques qui sont impliqués actuellement dans le projet.

- Les visites et observations de terrain ;

Des visites ont été organisées pour rencontrer les différents acteurs et apprécier sur les lieux des échantillons représentatifs des réalisations. Ces visites ont permis également de collecter et de vérifier les informations et d'apprécier les difficultés du terrain .

- Les interviews et les enquêtes non structurées.

Des enquêtes non structurées ont été menées auprès de personnes physiques ou morales impliquées directement ou faisant partie de l'environnement immédiat du projet. Il s'agit en premier lieu de :

- La direction du projet;
- Services des DPA de Chefchaouen et Tétouan;
- Communes rurales ;
- Associations des Usagers de l'Eau Agricole ;
- Associations Atil
- Association El massira des pêcheurs ;
- Une trentaine de bénéficiaires non organisés.

L'équipe d'évaluation était composée de trois personnes. Les tâches de chaque membre de l'équipe d'évaluation étaient définies au début de la mission tout en travaillant en équipe sur les aspects transversaux. M Fayçal Benchekroun Professeur de l'Enseignement Supérieur est fin connaisseur du secteur forestier du Maroc, s'est occupé de trois aspects de l'évaluation : Les plantations des arbres fruitiers, les aires de reboisement et l'introduction des fours collectifs.

M Ahmed Taoufik Zainabi, géographe et spécialiste dans le domaine de l'approche participative, qui travaille depuis 10 ans dans un projet de lutte contre la désertification et de développement rural de la vallée du Dra, s'est occupé principalement de l'aménagement de l'infrastructure d'irrigation, du travail sur l'amélioration génétique de caprins et de la diversification des activités agricoles.

M Klaus Goldnick, agroéconomiste, travaille depuis 10 ans au Maroc sur les aspects de développement rural. Comme chef d'équipe il s'est occupé de la conception générale du projet et de la pêche, du tourisme et de la construction des pistes.

Compte tenu de la disponibilité limitée des données de base en quelques activités il n'était pas possible d'évaluer l'impact du projet quantitativement. L'équipe a surtout travaillé sur tous les aspects qualitatifs de l'impact des activités et elle a évalué les coûts de différentes activités du projet

#### **1d) Description des interventions réalisées : Conception initiale et description détaillée de leur évolution**

Le projet est intervenu principalement sur trois axes :

1<sup>er</sup> axe : Réhabilitation du système d'irrigation

Malgré le grand potentiel du périmètre d'irrigation de Oued Laou, son exploitation par les fellahs reste (très) limitée.

2<sup>ème</sup> axe : Protection du bassin versant de Oued Laou

Les interventions dans cet axe ont connu un très grand succès.

3<sup>ème</sup> axe : Diversification des revenus de la population cible

## 2. Résumé :

Le bureau d'étude ECOG Maghreb a réalisé une mission d'évaluation du projet de développement intégré Oued Laou (PDI Oued Laou) du 31.03.06 au 12.04.06. L'approche méthodologique globale est formulée en tenant compte de trois points essentiels, les objectifs arrêtés par les termes de références, l'étendue et la diversité du champ d'étude, et la prise en compte des points de vue des différents acteurs impliqués et concernés par le projet.

Quant aux outils d'investigation, le BET a fait appel aux moyens suivants:

- La consultation des références bibliographiques et rapports de projet :
- Les visites et observations de terrain ;
- Les interviews et les enquêtes non structurées.

Ainsi plusieurs réunions et entretiens ont eu lieu avec les responsables du projet, les partenaires et les bénéficiaires. Aussi des visites de terrain ont été effectuées pour apprécier de près les réalisations.

En ce qui concerne la **préparation et la conception du projet** quelques faiblesses étaient constatées. La relation entre les objectifs spécifiques et l'objectif global n'est pas assez précisée. Les objectifs spécifiques représentent plutôt des axes d'intervention. Une deuxième faiblesse est le manque de précision dans la formulation des indicateurs : ils ne permettent pas l'évaluation du projet en se basant sur les indicateurs établis lors de la conception du projet, aspect corrigé dans la reformulation

Excepté les problèmes rencontrés pour l'atteinte des résultats prévus sous l'objectif n° I, plus particulièrement la construction du point de débarquement, l'évaluation a pu constater que les trois années de travail du projet ont eu des **résultats** très positifs. Au niveau de l'objectif spécifique II, les principales infrastructures hydro agricoles sont remises en état et de nouvelles activités agricoles sont introduites. Le renforcement des associations des usagers de l'eau agricole est entamé mais des efforts supplémentaires sont à déployer pour consolider les acquis. Sous l'objectif spécifique III six résultats étaient prévus :

1. Mise en oeuvre du plan d'aménagement du bassin versant d'Oued Laou.
2. Amélioration de la commercialisation et ventes des produits artisanaux.
3. Planification de la décharge contrôlée des déchets ménagers de Oued Laou.
4. Renforcement des capacités des communes et des bénéficiaires dans divers aspects de gestion participative du projet de développement local.
5. Disponibilité d'un document de planification touristique.
6. Cellule de suivi créée, assistance technique assurée et programme évalué.

Excepté les résultats 4 ne pas réalisé pour la faute de fonds engagé par la municipalité de Oued laou et 5 transformé en pistes rurales, tous les résultats planifiés sous cet objectif sont atteints.

L'évaluation du critère d'**efficacité** doit déterminer dans quelle mesure les activités du projet ont contribué à l'atteinte des résultats et à la réalisation des objectifs spécifiques. La plus part des activités du projet ont contribué à l'atteinte des résultats et à la réalisation des objectifs spécifiques, excepté l'objectif spécifique I. En ce qui

concerne la contribution future des efforts sont encore nécessaires pour consolider les acquis.

L'**efficience** du projet est évaluée sous trois aspects : moyens et coûts, organisation, suivi du projet et méthodes de gestion. En évaluant tous les paramètres de l'efficience le projet dégage une très haute efficience de **moyens et coûts**. C'est ainsi que le taux d'émission est en dessus de 80% de dépenses prévues. Les frais administratifs s'élèvent à moins de 17% de dépenses globales.

Egalement les coûts spécifiques de quelques activités sont nettement inférieurs en comparaison avec ceux réalisés par d'autres intervenants dans des conditions semblables. Le PDI a réalisé un hectare de reboisement en moyenne avec 6400 Dh alors que d'autres organisations ont réalisé le hectare de reboisement avec 7000 Dh.

Le projet a fait un **suivi** qualitatif régulier de toutes les activités. Ce suivi se manifeste dans les 45 rapports mensuels et les 4 rapports du comité de suivi.

(Cependant, comme décrit plus haut, le suivi du projet en se basant sur des indicateurs du « schéma de planification du projet » n'est pas possible parce que ces indicateurs ne présentent pas les qualités requises pour servir comme indicateurs de suivi) phrases très répétitives.

Les **méthodes de gestion du projet** reflètent l'efficience du travail du PDI sous un autre angle. L'absence du staff de soutien fait que les directeurs sont dans l'obligation de résERVER une part non négligeable à l'exécution de tâches administratives ne demandant pas de qualification supérieure. Certes l'absence du personnel d'animation contribue à l'efficience du projet. ?????? Mais vu les tâches qui attendent le projet toutes les mesures d'encadrement et d'accompagnement ne sont pas toujours exécutées par le staff des services techniques de l'état.

La **pertinence** du projet est évaluée sous deux aspects : La pertinence en rapport avec les besoins de bénéficiaires et la pertinence en relation avec les politiques de développement national.

Les axes principaux du projet s'accordent avec les priorités des populations installées au bassin. Pour les fellahs travaillant les terres du périmètre irrigué la réfection des infrastructures d'irrigation est d'un intérêt primordial.

Dans son ensemble le projet s'inscrit parfaitement dans les orientations générales de l'AECI et de l'ADPN en contribuant au développement intégré du bassin versant de Oued Laou ainsi que dans les orientations des politiques de développement national.

En ce qui concerne l'**impact** du projet, l'équipe de la mission de l'évaluation n'a pas pu constater des effets négatifs sur les communautés bénéficiaires. Par contre, trois années de travail du projet ont déjà permis de dégager des effets positifs considérables sur les communautés bénéficiaires mêmes mais aussi sur le fonctionnement des structures administratives.

1. Le désenclavement des villages a eu des impacts très positifs. Les nouvelles pistes assurent une amélioration très nette de la circulation des biens, des hommes et aussi de l'information et des conseils
2. L'impact de la distribution des fours collectifs est double : Premièrement l'utilisation des fours collectifs réduit la pression sur la couverture forestière et deuxièmement elle réduit la charge de travail aux femmes rurales.
3. L'adhésion de la population au reboisement des bassins versants montre un changement important de mentalité. Ceci ouvre des perspectives pour les services techniques compétents dans la matière et pour des futurs projets pour atteindre une meilleure protection du bassin versant.
4. Les structures administratives participant à l'exécution du projet « DPA Chefchaouen et Tétouan, la DREF Rif et les Services Etudes et Aménagement et Provincial de Tétouan » ont contribué selon leurs possibilités à la réussite du projet.
5. Les responsables du projet ont pu développer et adapter aux conditions locales une approche de proximité basée sur l'écoute active.
6. Le projet s'est transformé en un outil opérationnel de la concrétisation de l'approche partenariale en intégrant divers acteurs locaux, nationaux et internationaux à la conception et à la mise en œuvre des activités locales.
7. L'initiation de l'organisation des acteurs locaux autour de projets concrets répondant aux besoins réels des populations : pistes, arbres fruitiers, fours à pain.

**La viabilité** des activités et résultats du projet est examinée sous différents aspects. Les facteurs environnementaux et écologiques, les facteurs technologiques, les facteurs socio culturels ainsi que la politique d'encouragement et la viabilité économique et financière sont examinés. En résumé la mission d'évaluation exprime son avis positif sur la viabilité des activités du projet. Les facteurs technologiques, environnementaux, écologiques et socio culturels sont pris en compte lors de l'exécution du projet.

La viabilité économique et financière des activités du projet se décide au niveau de l'organisation des bénéficiaires. Les associations des usagers de l'eau d'irrigation et les autres associations doivent être structurées pour assurer la viabilité des acquis du projet.

Pour consolider les acquis une prolongation du projet est conseillée avec une extension possible et en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des organisations de fellahs.

### 3) Préparation et conception du projet :

Le document initial du projet était élaboré par le bureau d'étude « Eptisa international » au nom de l'Agence pour la Promotion et le Développement économique et social des préfectures et provinces du Nord du royaume du Maroc (APDN) et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale (AEKI). L'objectif global et les objectifs spécifiques formulés dans ce document sont les suivants :

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Objectif global :       | Récupération des activités traditionnelles et introduction des nouvelles activités  |
| Objectif spécifique 1 : | Amélioration et développement de la pêche artisanale                                |
| Objectif spécifique 2 : | Amélioration des rendements de l'agriculture  |
| Objectif spécifique 3 : | Développement de l'activité touristique et amélioration de l'infrastructure de base |

Lors de la mise en place de l'équipe et au début de la mise en oeuvre du projet la reformulation du document de base s'avérait nécessaire. Ainsi en janvier 2003 le projet a été reformulé, et des modifications ont été apportées à l'objectif global et aux objectifs spécifiques 2 et 3 :

|                        |  |
|------------------------|--|
| Objectif global :      | Introduction d'un développement intégré, harmonieux réaliste et faisable à Oued Laou, avec une croissance soutenable génératrice d'emplois et d'amélioration des conditions générales de vie de la population qui pourrait servir comme un modèle de travail extrapolable à d'autres zones similaires. |
| Objectif spécifique 1: | Amélioration et développement de la pêche artisanale.  |
| Objectif spécifique 2: | Amélioration des conditions des activités agricoles.   |
| Objectif spécifique 3: | Amélioration de l'environnement, des activités touristiques, de l'artisanat et des infrastructures de base.  |

On constate que l'objectif global du document de reformulation est à la fois plus précis et plus ambitieux. Dans son ensemble la conception du projet et sa logique d'intervention sont cohérents. Les activités prévues dans le cadre du projet reflètent la préoccupation de la population dans la zone du projet.

Au niveau des résultats quelques réajustements étaient nécessaires au moment de la reformulation. Etant donné que la commune de Oued Laou se trouve dans la zone d'action de la société Amendis, l'étude du schéma directeur d'assainissement de la municipalité de Oued Laou sera fait par cette société. Dès lors une intervention du projet ne s'avérait pas nécessaire. Par contre le ramassage de déchets solides dans les communes de la zone d'action du projet fait encore défaut. C'est pourquoi le changement de l'activité « Elaboration du schéma directeur d'assainissement » vers l'activité « Planification de la décharge contrôlée des déchets ménagères de Oued Laou » est très bien justifié.

Une faiblesse est relevée au niveau de la conception. Les deux documents de projets décrits ci-dessus ne précisent pas les relations entre les objectifs spécifiques et l'objectif global. Aussi, la manière selon laquelle, les objectifs spécifiques contribuent

à l'atteint de l'objectif global n'est pas assez claire. On pourra dire qu'il ne s'agit pas d'objectifs spécifiques mais plutôt des axes d'intervention.

De ce constat découle une deuxième observation : Dans les documents de conception du projet il n'est pas précisé à quel niveau et comment l'intégration des axes d'intervention devrait se faire. Ces trois axes d'intervention du projet ont tous leur place et ils sont bien justifiés. Mais il n'est pas expliqué dans les documents de base comment l'intégration des axes d'intervention se fait et comment à travers l'intégration une synergie pourra être réalisée.

Les indicateurs formulés au niveau des objectifs et résultats ne sont pas précisés et par conséquent ne sont pas toujours vérifiables **dans le document original, mais sont précisé en la reformulation du projet (document interne)** par l'UTG . A titre d'exemple: l'indicateur définit pour l'objectif spécifique 2 dans le document initial du projet est : "Revenu des agriculteurs". Il n'est pas précisé quel est le revenu initial « situation de référence » et à quel niveau le revenu des agriculteurs doit être augmenté. **Cette indicateur n'existe pas dans la reformulation.**

Du fait que les indicateurs ne sont pas assez clairs **dans la formulation**, le suivi du projet est difficile à organiser. La contribution de la réhabilitation de l'infrastructure d'irrigation à l'augmentation des revenus de fellahs n'est pas assez bien expliquée dans le document. Est-ce que à travers :

Une augmentation de la superficie irriguée  
 Une diversification des cultures  
 Une augmentation des rendements de cultures existantes  
 Chacune de ces mesures nécessite des activités différentes.  
**Dans la reformulation les indicateurs sont objectivement vérifiables.**

#### 4) Résultats obtenus:

##### Objectif Spécifique1 :

L'objectif spécifique I n'a malheureusement pas pu être atteint suite à l'opposition de quelques propriétaires à la construction du point d'embarquement sur le site choisi par la commission technique. Toutes les activités prévues dans le cadre de cet objectif étaient suspendues excepté quelques actions d'appui aux pêcheurs. Malgré sa présentation comme composante principale du projet dans sa conception, l'objectif spécifique n° 1 est mentionné dans les différents rapports du comité du suivi du projet tels les rapports mensuels comme ne pas relevant de l'entité de gestion du projet.

Il est bien dommage que la plus part des activités sous cet objectif n'ont pas pu être réalisées car les pêcheurs représentent une grande partie de la population sur la côte et la pêche pourra être une source de revenu beaucoup plus importante .

Surtout – comme il est d'ailleurs présenté dans le document de base – en combinaison avec le tourisme, la pêche et les activités connexes particulièrement la restauration liée aux produits de la mer pourra générer des revenus importants. C'est pourquoi figure parmi les recommandations de l'équipe d'évaluation la reconduite des activités prévues sous cet objectif.

##### Objectif spécifique 2 :

Trois résultats sont prévus:

1. Remise en état des principales infrastructures hydro agricoles.
2. Renforcement des associations des usagers de l'eau agricole.
3. Introduction de nouvelles activités agricoles.

Les activités planifiées sous ces résultats sont exécutées et les réalisations sont considérables. Les deux canaux principaux sont remis en état sur plus de 2000 ml, 50 vannes sont réinstallées , les grandes vannes sur le barrage de dérivation ont été aménagées, la protection du canal tête morte contre les crues a été assurée par la pose de 850 m<sup>3</sup> de gabions. Des efforts ont été déployés pour le renforcement des associations des usagers des eaux agricoles ; toutefois, il reste beaucoup à faire. La tradition de s'organiser en association étant peu développée. Les résultats ont été satisfaisants a niveau de l' AUEA de Tassift, rive droite, mais au niveau de l'AUEA de Tétouan, un grand travail de sensibilisation reste à faire. De même l'intervention sur les réseaux secondaires très vétustes s'avère indispensable pour mener à bien l'organisation du tour d'eau. Egalement les données de base, relatives à la liste nominative des bénéficiaires et le tableau des superficies irriguées par secteur et par irriguant nécessite une actualisation. Ces informations sont nécessaires pour établir un calendrier de répartition et de gestion de l'eau.

La tentative d'introduction des cultures sous serres par le projet demeure toujours à ses débuts. Les fellahs du périmètre agricole de Oued Laou restent beaucoup attachés à la culture des céréales et à l'élevage bovin du lait sans oublier le développement par endroit de la culture du cannabis. La pratique des cultures maraîchères est limitée. Aussi la production est réalisée souvent en même temps ce qui conduit à la chute des prix et par conséquent à la baisse des revenus des agriculteurs.

L'activité relative à l'amélioration de la productivité de l'élevage caprin, visant l'amélioration génétique de type pyramidal à travers la constitution de multiplicateurs par l'introduction de la race Murciano Granadina, très bien adoptée à l'environnement montagneux est très appréciée par les éleveurs. Le choix bien ciblé de la commune rurale de Oulad Ali Mansour, et la concentration des efforts dans une zone réduite ont permis de atteindre rapidement des résultats satisfaisants : Les éleveurs ont déjà commencé à vendre des produits mâle croisé à des prix nettement supérieurs à ceux de la race locale. Les premiers résultats d'une amélioration massale de la race locale commencent à apparaître. En plus, les campagnes de vaccination, de sensibilisation et de formation des éleveurs ont contribué à la réussite de cette activité. Une demande croissante de mâles de race pure a été constatée. Quelques défaillances sont constatées par endroit en terme de d'alimentation et de suivi vétérinaire. Néanmoins il est à noter que l'activité d'amélioration génétique demande un travail de longue durée que les années prévues pour le déroulement du projet ne sont pas suffisantes. .

### **Objectif spécifique III :**

Sous l'objectif spécifique III, six résultats sont prévus:

7. Mise en oeuvre du plan d'aménagement du bassin versant d'Oued Laou.
8. Amélioration de la commercialisation et ventes des produits artisanaux.
9. Planification de la décharge contrôlée des déchets ménagers de Oued Laou.

10. Renforcement des capacités des communes et des bénéficiaires dans divers aspects de gestion participative du projet de développement local.
11. Disponibilité d'un document de planification touristique.
12. Cellule de suivi créée, assistance technique assurée et programme évalué.

La plus grande partie des activités programmées sous cet objectif spécifique est réalisée. Des importantes aires de reboisement sont mises en place, une nouvelle technique d'économie de bois de chauffe a été promue, et d'importantes superficies sont plantées avec des arbres fruitiers.

L'activité plantation des arbres fruitiers présente la particularité suivante :

- L'activité prévue a été exécutée dans les communes rurales relevant de la province de Tétouan : Oued Laou, Beni Said et Oulad Ali Mansour,

- Absence d'indicateurs précis pour évaluer l'année 0 (avant projet). Les plantations fruitières sont caractérisées par des plants épars et des espèces très diversifiées.

Le suivi est effectué à partir des sorties sur le terrain et le dénombrement des plants qui n'ont pas réussi. En moyenne, le taux de réussite a atteint 84%, dues essentiellement aux conditions climatiques ; le regarnis est effectué l'année qui suit.

- L'activité de reboisement (n') a été exécutées dans les communes rurales relevant de la province de Tétouan : Oued Laou, Beni Said et Oulad Ali Mansour,

- Mais, on peut dire que les oliviers et les plantations forestières (reboisements) représentent la valeur nulle. Toute superficie reboisée est une réussite. Non seulement en superficie mais aussi en précisant l'intégration (ou l'acceptation) de la population qui peuvent constituer de véritables indicateurs pour cette activité.

- L'activité de distribution de fours a été exécutée dans les communes rurales relevant de la province de Tétouan : Oued Laou, Beni Said et Oulad Ali Mansour,

- Il n'avais pas des fours. Mais, on peut dire que les fours améliorés représentent la valeur nulle.

Le nombre de fours distribué est de 23. **Tous sont distribués** Ne pas vrai

Aussi, un programme de désenclavement de plusieurs villages a été réalisé avec succès.

Le hall d'exposition et de vente des produits artisanaux est construit et fonctionnel ce qui a permis à l'association féminine de poterie de Oued Laou, l'exposition de ses produits surtout lors de la période estivale qui connaît un flux touristique important.

L'étude de faisabilité de la décharge contrôlée intercommunale des déchets ménagers a été lancée.

Ceci a été possible grâce à l'approche réaliste du projet, basée sur la participation et orientée vers la réalisation de résultats.

Deux résultats n'ont pas pu être atteint dans le cadre de l'objectif spécifique III pour des raisons diverses. Il s'agit de l'élaboration de l'étude de planification touristique et du renforcement des capacités des communes et des bénéficiaires. Pour le premier, les partenaires dans le domaine du tourisme ont jugé qu'un tel document n'est pas utile car il existe une multitude d'études qui viennent juste d'être réalisée pourtant l'UTG par intermédiaire de l'APDN a formulé deux demandes à l'AECI, qui n'ont pas de suite, de transformation de cette activité pour la mise en place d'une aire pilote de tourisme rural et la dynamisation du tourisme côtier estival à Oued Laou. Cette activité a été transformée en construction des pistes rurales. Pour le second, la commune de Oued Lou qui s'est engagé initialement à la prise en charge de ce volet s'est retirée au début du projet faute de moyens.

Toutefois, un effort considérable en matière d'appui aux institutions locales pour la formulation de projets et l'accompagnement est entamé par l'UTG et les partenaires du projet.

Le budget qui était réservé pour l'élaboration de l'étude touristique était mis à la disposition de l'activité de désenclavement. Avec cette augmentation du budget le nombre de kilomètres réalisés dans ce domaine est doublé. Actuellement 10,3 km de piste avec un budget de 1,1 million de Dirhams sont construits.

Dans le cadre de l'ouverture de pistes le projet a opté pour une simple ouverture de chemins pour les véhicules TT sans aménagement supplémentaire. Malgré, la limite des moyens financiers, le projet a pu réaliser avec une telle approche des importants tronçons de pistes.

## 5. Efficacité :

Les activités du projet dans le cadre de l'objectif spécifique II ont contribué à l'atteinte des résultats attendus. L'aménagement des deux canaux principaux a réduit considérablement les pertes en eau ce qui a permis l'amélioration des quantités en eau disponibles pour l'irrigation. Toutefois, et afin d'améliorer davantage l'efficience du réseau d'irrigation, des interventions sur les canaux secondaires s'avèrent indispensables pour une mobilisation rationnelle des eaux.

Malgré les efforts déployés en matière d'accompagnement des irrigants pour une gestion rationnelle du tour d'eau, un effort supplémentaire est encore nécessaire pour assurer le renforcement des capacités de gestion des AUEA. L'AUEA de Tassift est actuellement en mesure de mieux s'organiser, mais pour le moment l'AUEA de Tetouane n'est pas en mesure ni de garantir une gestion rationnelle de l'eau d'irrigation ni un entretien efficace de l'infrastructure d'irrigation.

Le résultat « Introduction des nouvelles activités agricoles » est entamé à travers l'installation de deux serres **pilotes**. Dans une deuxième étape, il devra être complété avec une approche plus globale et moins pointue vers les cultures sous abris, et travailler sur les cultures maraîchères en général. L'introduction doit prendre en considération en premier lieu les capacités techniques et d'investissement des

agriculteurs d'une part et les besoins du marché et les capacités d'écoulement de la production d'autre part.

L'activité « arboriculture fruitière » est la plus importante sous l'objectif spécifique III. Selon l'enquête effectuée sur place, auprès d'un échantillon de bénéficiaires, la population est très satisfaite pour cette opération. Actuellement, la demande est très grande.

Les plantations des arbres fruitiers, souvent plantés sur de grandes surfaces d'un seul tenant sont réalisées suivant une stratégie visant la diversification de la production, et la création d'un noyau dur de la culture de l'olivier dans la zone bous réservée généralement pour les cultures annuelles. L'introduction de nouvelles espèces et variétés de rosacées fruitières ont servi au niveau des terrasses irriguées pour leur stabilisation.

Cette activité a été accompagnée par un programme de formation et d'organisation des bénéficiaires.

Les réalisations physiques sont résumées dans le tableau qui suit :

**Tableau 1: Nombre de plants distribués et plantés par espèce**

| Espèce             | Nombre de plants | Superficie (ha) |
|--------------------|------------------|-----------------|
| Oliviers           | 138 000          | 1 380           |
| Amandiers          | 12 000           | 60              |
| Vigne              | 80 000           | 80              |
| Rosacées           | 20 450           | 54              |
| Grenadiers         | 12 000           | 40              |
| Figuiers           | 18 000           | 180             |
| Espèces tropicales | 5 300            | 17              |
| <b>Total</b>       | <b>285 750</b>   | <b>1 811</b>    |

Le rapport de la reformulation avait prévu une superficie de 1300 ha. Mais les réalisations sont de 1811 ha, ce qui met en évidence un surplus de 511 ha ; soit un taux de réalisation de plus de 139,3%.

La réussite de cette action a encouragé l'APDN à financer un programme additif de 500 Ha durant la campagne 2005/06 pour satisfaire les besoins croissants des agriculteurs de la zone et s'est engagée à financer un programme similaire en 2006/07

Par la même occasion, il convient de noter l'importance de l'olivier dans l'ensemble des plantations. Il représente 48,3% des plants distribués et environ 76,2% en terme de superficie. Ce qui montre que le cadre global changera beaucoup durant les prochaines années. L'opération doit être suivie par une série d'actions qui viseraient la valorisation du produit afin de dégager une meilleure valeur ajoutée le long de la filière oléicole : entretien des sujets plantés, conduite horticole, récolte,

transformation (unités de distillation), commercialisation, formation des agriculteurs et surtout de leurs fils pour les initier aux différentes opérations de valorisation,....

Les associations créées, pour assurer le gardiennage des plantations peuvent constituer à cette fin, le noyau dur de cette opération.

**Tableau 2 : Nombre de plants distribués par commune**

| Espèces            | Oued Laou     | Beni Said      | Oulad Ali Mansour |
|--------------------|---------------|----------------|-------------------|
| Oliviers           | 8 470         | 69 530         | 60 000            |
| Amandiers          | -             | 4 000          | 8 000             |
| Grenadiers         | -             | 4 000          | 8 000             |
| Figuiers           | -             | 5 000          | 13 000            |
| Vigne              | 1 650         | 12 000         | 66 350            |
| Rosacées           | -             | 10 000         | 10 450            |
| Espèces tropicales | 1 000         | 2 000          | -                 |
| <b>Total</b>       | <b>11 120</b> | <b>106 530</b> | <b>165 800</b>    |

Dans le même cadre que celui précisé auparavant, on constate que c'est la commune rurale de Oulad Mansour qui a bénéficié le plus de la distribution des plants, mais la commune rurale de Beni Said qui en dispose de plus de plans d'oliviers.

La réalisation des reboisements dans cette zone est déjà un indicateur de réussite et de performance pour le PDI. Le reboisement étant une activité très complexe au Nord du Maroc, par faute de délimitation du domaine forestier et l'opposition des populations qui considèrent le matorral comme réserve foncière utilisable après la dégradation des terres exploitées. De même les espèces utilisées ont très peu d'intérêt aux populations riveraines.

Le projet a adopté une stratégie différente basée sur la participation et la proximité et l'option pour l'acacia et le caroubier. La première permet de soulager le travail de la femme pour la récolte de bois de feux et serve de fourrage pour le bétail permettant de diminuer la pression sur la végétation naturelle. Cette approche a permis la mise en place d'une aire pilote pour démontrer que le reboisement est possible au Nord du pays. La réussite de cette approche a emmené la DREF à appuyer l'opération davantage et s'est engagée à poursuivre le reboisement durant la campagne 2006/07. Les réalisations sont résumées comme suit :

- Reboisement du périmètre Izourgane (120 Ha; acacias, pins et eucalyptus).
- Reboisement du périmètre Mratah (50 Ha; acacias et caroubiers).
- Reboisement du périmètre Azerza (300 Ha; caroubiers)
- Stabilisation des berges de Oued Laou (5230 ml; peupliers).

Au total, **470 ha (prévision : 300ha)** ont été reboisés et la population en a été satisfaisante. Ce sont essentiellement des espèces demandées par les populations rurales. Or, il a été constaté que la plantation des pins sur une grande superficie a été

critiquée sévèrement par la population locale, mais elle a accepté en même temps. Les forestiers ne disposaient pas de plants suffisants en acacias et en caroubier, et puisque la population a accepté le principe de reboisement, les forestiers ont décidé de reboiser et de se rattraper par la suite si un autre périmètre serait à reboiser.

La coordination entre la Direction du projet et la DREF-Rif doit être efficace afin de permettre une programmation dans les règles de toutes les opérations. Il faut informer les forestiers, au moins une campagne avant la date prévue pour la plantation afin qu'ils puissent préparer le nombre de plants nécessaires et pour l'espèce choisie.

Les fours distribués ont contribué à l'économie de l'énergie. L'enquête auprès d'un échantillon de femmes a montré que les femmes ont réduit le nombre de déplacement de 4 fois en moyenne. En effet, sur une moyenne de cinq déplacements moyens en forêt pour assurer un approvisionnement régulier en combustibles ligneux destinés au four, elles ne se déplacent qu'une seule fois.

Une forte économie d'énergie est constatée à ce niveau.

## 6) Efficience :

### 6a) Moyens et coûts :

Moyens et coûts :

Les coûts prévus pour cette activité, mentionnés sous la rubrique « plantation fruitière à Beni Said » sont évalués à plus de 3.855.610 Dirhams.

L'analyse des dépenses montre que le projet dégage une efficience nette, puisque l'objectif est réalisé mais au moindre coût.

**Tableau 3 : Dépense prévues et réalisées pour l'activité « plantation fruitières durant les trois années du projet**

| Campagne                 | 2002/2003 | 2003/2004 | 2004/2005 | Total   |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|---------|
| Dépenses réalisées       | 212800    | 884400    | 1082609   | 2179809 |
| Dépenses prévues         | 1135800   | 1373340   | 1346470   | 3855610 |
| Taux de réalisation en % | 18,7      | 64,4      | 80,4      | 56,5    |

*Source : Evaluations annuelle, Direction du PDI*

Les dépenses prévues pour l'activité du reboisement s'élèvent à 3.576.613,00 Dh et celles engagées sont de 3.066329,00 DH. De ce fait le taux d'émission est de 85,73%. C'est un taux fortement appréciable dans cette zone.

Aussi, le prix moyen revient à 6400 Dh/ha, il est inférieur à une moyenne de 7000 Dh/ha dans des zones similaires.

Les dépenses prévues pour l'activité de l'économie de bois de chauffe s'élèvent à 300.000,00 Dh et celles engagées sont de 258.950,00 DH. De ce fait le taux d'émission est de 86,3%. C'est un taux fortement appréciable dans cette zone.

Pour un montant de 1,1 million de Dirhams 10,3 km de pistes étaient ouvertes, soit moins de 100.000 Dirhams par km. C'est un très bon résultat et un témoin pour le travail efficient du projet.

Dans l'ensemble des activités du projet, jusqu'au mars 2006, 12.203.400,79 Dh sont engagés. La répartition entre les différents objectifs spécifiques se présente comme suit :

| Objectif              | Montant engagé |             |
|-----------------------|----------------|-------------|
|                       | Valeur         | Pourcentage |
| Objectif spécifique 1 | 1 000 000      | 8,19%       |
| Objectif spécifique 2 | 1370535,89     | 11,23%      |
| Objectif spécifique 3 | 7 817 753,32   | 64,06%      |
| Personnel et étude    | 2 015 111,58   | 16,51%      |
| Total                 | 12 203 400,79  | 100%        |

Seulement 16,5 % du budget global sont dépensés pour couvrir les frais de l'administration. Le reste soit 84,5 % est destiné au financement des actions sur le terrain, dont la plus grande partie était réservée pour les activités sous l'objectif spécifique III. Là encore plus de 75 % sont dépensés pour financer les deux activités principales de protection du bassin versant : la plantation des arbres fruitières et le reboisement.

### 6b) Organisation, gestion et suivi du projet :

Le projet a fait un suivi qualitatif régulier de toutes les activités. Ce suivi se manifeste dans les 45 rapports mensuels et les 4 rapports du comité de suivi.

Les indicateurs de la reformulation sont claires et faciles à déterminer même de façon quantitative.

### 6c) Méthode de gestion :

Les deux agences forment le comité de suivi qui supervise l'unité de gestion du projet et qui autorise les engagements des dépenses. L'unité de gestion du projet a à ses côtés un comité de suivi régional qui regroupe les services régionaux des ministères concernés. Ce comité s'est réuni d'une façon irrégulière en cas de besoin. Le comité de suivi régional n'est pas habilité à prendre des décisions qui engagent la gestion financière. Par contre si la décision pour l'exécution d'une certaine activité est prise le comité de suivi régional est en mesure de décider sur des emplacements de cette activité.

Les activités du terrain sont menées par des agents de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (Service des études et service

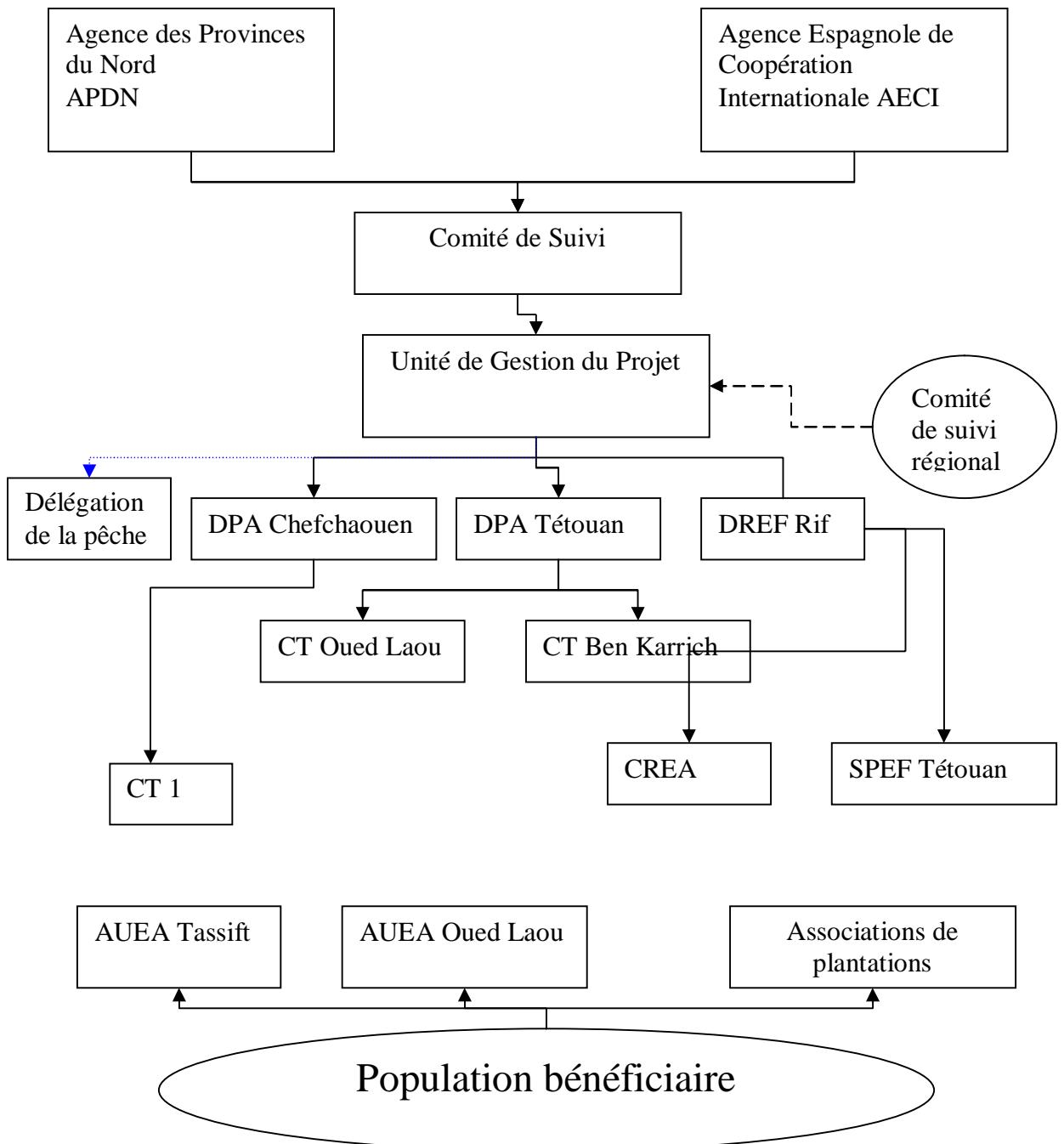
des aménagements), des deux Directions Provinciales de l'agriculture de Tétouan et de Chefchaouen, et des Centres de Travaux de Ben Karrich et de Oued Laou.

Le staff du projet se limite à un Directeur et un Codirecteur, ce qui fait qu'un budget très réduit est alloué au coût du personnel (Voir sous chapitre efficience). De l'autre côté, l'absence d'un personnel de soutien fait que les directeurs sont dans l'obligation de réserver une part non négligeable à l'exécution de tâches administratives ne demandant pas de qualification supérieure.

Le projet ne dispose pas de personnel d'animation sur le terrain. Encore une fois l'absence de ce personnel a l'avantage de réduire et de bien maîtriser les frais du personnel. Mais vu le contexte actuel du projet avec une réduction du personnel des administrations partenaires à travers le départ volontaire et autres mesures l'exécution correcte de toutes les mesures d'encadrement et d'accompagnement n'est pas toujours assurée.

Enfin, la population participe à la gestion de certaines actions du projet à travers ses organisations, les AUEA pour les actions liées à l'irrigation, et les associations des arboriculteurs pour les plantations. Toutefois cette participation à la gestion demeure encore à ses débuts. Un renforcement de ces structures est primordial pour la durabilité des acquis du projet.

## Schéma de Gestion du PDI Oued Laou



## 7) Pertinence :

### a- pertinence en relation avec les besoins des bénéficiaires

La plantation d'arbres fruitiers dégage un degré de pertinence assez élevé. Les populations bénéficiaires, satisfaites des plants distribués, puisque déjà quelques plantations ont donné des fruits à faible quantité mais prometteuses, en demande davantage.

La population trouve que la plantation dans le reboisement est d'un grand intérêt pour la zone, elle joue plusieurs rôles. A cet effet, peut-on citer deux exemples : (i) Au Douar Majou, la population a demandé aux responsables du projet le reboisement d'une zone de près de 300 ha en acacia, et (ii) Au niveau de la commune de Beni Said, la population a demandé la plantation des zones avoisinantes du Douar droits, en Thuya.

Pour le premier cas, on disait qu'une commission s'est déplacée sur le terrain pour se prononcer sur la pertinence de la demande des populations mais elle jugée inopportun car le milieu présente une couverture dense en matorral. Mais on n'a pu trouver aucun PV signé par la dite commission.

Pour le deuxième cas, la population se donnait à la pratique artisanale de poterie et utilise à cette fin le bois de Thuya. La forte pression sur cette essence met en péril l'avenir de l'espace et donc de l'activité même de poterie. Or, faut-il continuer sur cette option ? Brûler le bois de Thuya qui est très cher pour en faire des objets en poterie dont le prix de revient ne permet pas de valoriser le bois de Thuya ? Il faut reboiser en Eucalyptus, essence à croissance rapide et plus productive pour répondre aux objectifs recherchés.

Les bénéficiaires ont jugé l'activité comme pertinente. Elle leur a permis de gagner beaucoup sur le temps ; au moins quatre jours par semaine sans déplacement en forêt. Ce temps peut être exploité dans d'autres activités rémunératrices.

Le four est régulièrement allumé depuis 10 h ou 11 jusqu'à 8h ou 9h du soir. Les femmes ne ramènent que très peu de bois pour cuire le nombre de pain correspondant.

### b- pertinence en relation avec les politiques de développement national

La politique de développement national vise le développement de l'arboriculture et ce pour plusieurs raisons :

- i. production fruitière pour dégager des revenus supplémentaires pour les agriculteurs,
- ii. assurer une protection des sols contre l'érosion,
- iii. assurer une production ligneuse pouvant réduire la pression sur les ressources naturelles (bois énergie),
- iv. améliorer le cadre environnemental total.

La politique de développement national vise le développement des plantations artificielles et ce à plusieurs raisons :

- v. Plantation des arbres à usages multiples, c'est le cas du caroubier et de l'acacia : bois, feuillage (unités fourragères) et fleur (apiculture),...
- vi. production ligneuse pour répondre au besoin des ruraux en bois - énergie,
- vii. production d'unités fourragères,
- viii. assurer une protection des sols contre l'érosion,
- ix. améliorer le cadre environnemental total.

La pertinence de l'activité de distribution des fours collectifs en relation avec les politiques de développement national est précisé par : (i) la politique d'économie d'énergie, (ii) la conservation des ressources naturelles, (iii) le soulagement des femmes des corvées de ramassage de bois de feu et (iv) intégrer les femmes dans un processus de production de recettes complémentaires (AGR).

Dans son ensemble le projet s'inscrit parfaitement dans les orientations générales de l'AECI et de l'ADPN en contribuant au développement intégré du bassin versant de Oued Laou. Aussi, Les axes principaux du projet s'accordent avec les priorités des populations installées au bassin ainsi qu'avec les orientations des politiques de développement national.

## 8) Impact :

### a) Impact sur les communautés bénéficiaires :

L'équipe de la mission de l'évaluation n'a pas pu constater des effets négatifs sur les communautés bénéficiaires. Par contre, trois années de travail du projet ont déjà permis de dégager des effets positifs considérables :

1. Le désenclavement des villages a eu des impacts très positifs. Les nouvelles pistes assurent une amélioration très nette de la circulation des biens, des hommes et aussi de l'information et des conseils. L'évacuation des malades et des femmes enceintes vers les dispensaires et l'approvisionnement des villages sont devenus plus aisés et courants.
2. L'impact de la distribution des fours collectifs est double : Premièrement l'utilisation des fours collectifs réduit la pression sur la couverture forestière et deuxièmement elle réduit la charge de travail aux femmes rurales.
3. L'adhésion de la population à l'idée de planter des arbres et de réaliser des aires de reboisement montre un changement important de mentalité. Ceci ouvre des perspectives pour les services techniques compétents dans la matière et pour des futurs projets pour atteindre une meilleure protection du bassin versant.

4. Le projet a eu d'une façon générale un impact très positif sur l'ambiance de collaboration avec les communautés bénéficiaires. Une population qui était au début très réticente se montre aujourd'hui beaucoup plus ouverte et plus coopérative.
5. Les responsables du projet ont pu développer et adapter aux conditions locales une approche de proximité basée sur l'écoute active. Cette approche nécessitant énormément de déplacement sur le terrain et autant de réunions et entretiens a eu le mérite de reconquérir la confiance des populations et d'assurer leur mobilisation et adhésion.
6. Le projet s'est transformé en un outil opérationnel de la concrétisation de l'approche partenariale en intégrant divers acteurs locaux, nationaux et internationaux à la conception et à la mise en œuvre des activités locales. Ce qui a permis de créer d'une part de nouvelles occasions d'échange et de concertation et d'autre part de nouvelles synergies et de dynamiques à divers niveaux, régional, provincial, communal et villageois.
7. L'initiation de l'organisation des acteurs locaux autour de projets concrets répondant aux besoins réels des populations : pistes, arbres fruitiers, fours à pain. Ce début d'organisation, même embryonnaire, constituerait pour le projet et les projets futurs une base institutionnelle pourtant assurer leur durabilité.
8. La mise en valeur maximale des compétences et des savoirs faire locaux ce qui permet de garantir en grande partie la durabilité technique.

**b) Impact sur le fonctionnement des structures administratives**

Le projet a permis aux structures administratives de mieux s'intégrer dans le système local. Le CT en a trouvé ainsi un champ d'action très grands et très enrichissant. Avant, les déplacements à cette zone étaient difficiles, mais avec le projet les déplacements s'effectuent à raison d'une moyenne de quatre jours par semaine.

Les techniciens en trouvent que c'est une occasion pour animer le fonctionnement à l'intérieur de la structure, actualiser les connaissances et exercer de façon régulière sur le terrain.

**9) Viabilité :**

**a) Politique d'encouragement**

Le projet évolue actuellement dans un environnement caractérisé par le début de la mise en œuvre de l'Initiative Nationale de Développement Humain, ce qui a permis au projet de bénéficier de plus d'attention de la part des Autorités provinciales. Aussi, le projet s'insère bien dans la stratégie d'intervention de l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des préfectures et provinces du Nord du Royaume. Le projet bénéficie de l'appui de la Wilaya, de la DPA, de la DREF Rif. L'administration de la pêche n'a pas pu

honoré ses engagements suite à des blocages imputés à l'expropriation des terrains choisis pour l'implantation du point de débarquement. Malgré la faiblesse des ressources, les communes sont très engagées dans l'ensemble, malgré un manque d'investissement de la municipalité de Oued Laou pour l'assainissement de la situation du terrain choisi pour le point de débarquement.

Toutefois cet environnement extérieur est caractérisé aussi par un désengagement progressif de l'Etat et le départ à la retraite anticipée du personnel qualifié et expérimenté de l'Administration. Ce départ volontaire a fait que, surtout au niveau des DPA et de la DREF, certains services arrivent difficilement à gérer les tâches quotidiennes.

C'est pourquoi il est très important d'organiser les bénéficiaires autour des activités du projet. Le projet ne peut pas toujours être sur que les services d'état prennent le relève des activités menées par le projet après la fin de ce dernier. Il faut que le projet responsabilise les responsables de ces organisations pour le transfert de la gestion des activités.

### **b) Facteurs socioculturels**

En ce qui concerne les facteurs socio – culturels pour assurer la viabilité il est à noter que le changement d'attitude de la population vis-à-vis des reboisements est un très grand pas en avant. Les actions facilitatrices et la concertation permanente ainsi que la responsabilisation sont des atouts qu'il faut consolider si on veut assurer une suite de l'activité.

Le deuxième principal facteur est celui de regrouper les populations usagères en groupements pour bénéficier des compensations relatives aux superficies mises en défens. Les usagers, souvent issus de la même fraction ethnique, ont l'occasion de renouer des relations entre les différents membres cette communauté.

De l'autre côté l'exemple du four à Majou dont la réparation d'une porte n'a pu être réalisée alors qu'elle ne nécessite que 10 à 15 Dh montre qu'il reste beaucoup à faire. Un premier facteur socioculturel qui est à revoir sous la perspective de genre concerne le concept de douar, avec sa structure et sa taille surtout en zone montagneuse. L'analyse nous permet d'insister sur le caractère changeant et flexible de structures, avec des limites difficiles à discerner. D'un côté, la population a senti l'intérêt et de l'autre le manque d'initiatives pour revenir à l'état initial bloquerait beaucoup la démarche. L'organisation de la population permettrait de responsabiliser un groupe pour la maintenance du four, voir même proposer une somme de 1 Dh/ménage et par semaine pour l'exploitation du four.

Un autre exemple est le fonctionnement faible des AUEAs dans la zone du projet. Dans ce domaine le projet a beaucoup à faire dans une prochaine phase pour que les bénéficiaires prennent conscience de la nécessité de s'organiser et prendre la responsabilité pour la distribution d'eau et le maintien de l'infrastructure physique.

Les agriculteurs constituent les principaux bénéficiaires directs du projet alors que les pêcheurs qui figuraient aussi au document de formulation du projet comme bénéficiaires n'ont pas pu tirer profit suite à la suspension des activités relatives au résultat I. Aussi la prise en compte des intérêts des femmes est restée, lors de cette phase du projet, timide, seules les activités « fours à pain » et « construction de la salle d'exposition et vente des produits artisanaux » peuvent être considérées comme action destinée spécialement aux femmes.

Les jeunes filles et les garçons bénéficient d'une manière indirecte des bénéfices du projet, mais aucune activité spécifique n'est développée pour eux **sauf la formation des jeunes agriculteurs en production sous serre.**

### c) Facteurs environnementaux et écologiques

Les activités menées par le projet sont compatibles avec les potentialités de l'environnement local.

- Les plantations fruitières réalisées sur les bassins versants permettront de réduire les risques d'érosions du sol et aussi de garantir à moyen terme un revenu supplémentaire aux habitants ;
- Les périmètres de reboisement permettent, de protéger le bassin versant, de limiter des défrichements, de régénérer les forêts ; de soulager le travail de la femme, l'obtention des fourrages et d'améliorer le paysage.
- Les fours à pain permettent de réduire la consommation en bois de chauffe et par conséquent réduire la pression sur les forêts
- Les activités développées par le projet sont axées sur des interventions physiques, et l'organisation des ayants droits dans des associations ; néanmoins des efforts supplémentaires de sensibilisation à la protection de l'environnement sont à développer auprès de toutes les catégories de la population.

Les activités développées par le projet **ne se limitent pas seulement à des interventions physiques, mais à l'organisation des ayants droits dans des associations de producteurs néanmoins** leurs portées risquent d'être réduites en l'absence de séances de sensibilisations développées auprès de toutes les catégories de la population.

### d) Facteurs technologiques :

L'option pour des techniques transférables et facilement maîtrisables par les populations locales permettrait d'assurer la durabilité technique du projet. En effet les techniques introduites en terme d'économie de bois de chauffe, les techniques de plantations, et les méthodes de conduite de l'élevage ont été rapidement assimilées par les groupes cibles.

Toutefois l'entretien des pistes et des canaux principaux poserait un certain nombre de problèmes dans l'avenir si les services concernés n'ont pas pris ces activités en charge.

### e) Viabilité financière et économique

D'une façon générale les innovations introduites par le projet ne dépassent pas les moyens financiers et économiques des bénéficiaires ; ils sont en mesure d'assurer leur viabilité. Néanmoins l'exemple de four collectif du douar Oulad Ali Mansour montre que même des réparations de quelques dirhams peuvent empêcher le bon fonctionnement de ces innovations. En effet faute de cotisation des utilisateurs, la porte du four n'a pas pu être réparée, alors que les frais de réparation sont très faibles et à la portée des villageois.

Le même principe est vrai pour l'infrastructure d'irrigation d'Oued Laou. Le potentiel agronomique du périmètre suffit largement pour créer un bénéfice qui permet aux bénéficiaires d'avoir des bonnes revenus et de faire face aux dépenses qui sont nécessaires pour assurer le maintien et les réparations éventuelles.

Vu les conditions climatiques et pédologiques de la zone la culture sous abri semble être une spéculation très rentable. Les fellahs de la région sont plutôt réticents. Ils sont orientés vers l'élevage bovin et dans quelques endroits vers le cannabis. La culture sous abris est une agriculture intensive qui demande une certaine technicité et surtout de l'engagement. Il n'est pas encore assuré que les fellahs vont acquérir cette technicité et feront preuve d'assez d'engagement pour assurer la viabilité économique de cette innovation.

Pour assurer la viabilité des innovations apporter à l'élevage des caprins par l'amélioration génétique de la race locale un suivi des troupeaux par des techniciens est nécessaire. L'implication de l'ANOC est à étudier.

La viabilité de plantation des arbres fruitiers est fortement influencée par les conditions financières et économiques dans lesquelles se déroulent les interventions, notamment celles qui visent l'augmentation de revenus. Au moment de l'évaluation, il s'est avéré que les opportunités d'amélioration du revenu sont grandes ; deux ans après les plantations, les arbres donnent quelques fruits et la population est satisfaite. Dans l'avenir il est important d'assurer la mise en valeur des ces plantations par le développement de toute la filière.

La viabilité des activités de reboisement est également fortement influencée par les conditions financières et économiques dans lesquelles se déroulent des interventions, notamment celles qui visent l'augmentation de revenus. Ces conditions spécifiques pour la communauté locale concernée par le reboisement sont assurées d'une manière satisfaisante par l'activité de reboisement. Cette dernière contribue à améliorer spécifiquement, par rapport aux pratiques locales, les conditions de conservation du foncier forestier (contre les défrichements) et la surexploitation, ainsi que pour la production fourragère fortement appréciée localement.

L'ouverture de pistes a eu un impact nettement positif aux douars désenclavés. De tel sorte que la population se mobilise spontanément pour exécuter des travaux de maintien et de réparation nécessaire.

La viabilité de l'approche pour l'installation d'une décharge ne peut pas être jugée car l'étude vient d'être lancée.

## 10. Conclusions et recommandations générales :

1. Le projet a pu réaliser de très bons résultats. Les aires de reboisement, les plantations fruitières, les pistes, les fours, ainsi que les réalisations sur le système d'irrigation sont d'une grande valeur pour la population de la zone. La création d'un climat très favorable a amené les différents partenaires impliqués, les communes concernées et les bénéficiaires à s'investir activement dans l'approche de développement local initiée par le projet. Ces acquis ont fait du Projet un modèle de Projet de Développement Intégré pour des régions similaires au Maroc. C'est pourquoi il est recommandé de étendre l'ensemble des activités à des zones avoisinant du projet.
2. L'étendu de l'aire géographique du bassin versant de Oued Laou, la courte durée du projet et les fonds mobilisés n'ont pas permis de toucher des communes présentant un taux de vulnérabilité semblable. Ainsi, il est recommandé de prévoir une extension vers la partie amont du bassin. Cette extension des activités du projet pourrait être axée sur la plantation des arbres fruitiers, le reboisement, les fours à pain etc.
3. La courte période du projet de développement intégré, ne permet pas un changement profond des capacités institutionnelles et des bénéficiaires. Pour assurer la viabilité des réalisations une phase de consolidation s'impose. La tâche principale pour cette phase du projet serait de :
  - Organiser les bénéficiaires du projet autour des activités dont ils participent :
    - a. Les agriculteurs qui irriguent leurs champs dans les AUEAs
    - b. Les arboriculteurs dans les associations de plantations
    - c. Les utilisateurs de fours collectifs dans des comités de gestionA travers ces associations la pérennité organisationnelle des actions devrait être assurée
  - Renforcer les capacités des acteurs locaux :
    - a- Organiser des formations techniques :
    - b- Dispenser des sessions de formations en gestion administratives et Financières
  - Poursuivre l'amélioration du système d'irrigation :
    - a- Continuer la réhabilitation des canaux principaux et surtout les réseaux secondaires
    - b- Rationaliser l'utilisation de l'eau :
    - c- Valoriser l'eau d'irrigation :
  - Entretenir les périmètres de reboisement :
    - a- Organiser les usagers ;
    - b- Définir les modalités de gestion et de l'exploitation future
  - Appuyer les futurs arboriculteurs :
    - a- Organiser et former les arboriculteurs ;
    - b- Etudier les possibilités de stockage et de commercialisation :

### c- Etudier les circuits de commercialisation

4. Il est recommandé d'inclure lors de la prochaine phase du projet un 4<sup>ème</sup> objectif spécifique intitulé « renforcement des capacités » qui concerne trois niveaux : Les techniciens des services étatiques et communaux, qui sont les collaborateurs directs du projet, les représentants des associations qui assurent la durabilité de l'action et la population cible elle-même.  
Vu le taux élevé des analphabètes il est recommandé d'examiner la possibilité d'inclure des activités d'alphabétisation comme action introductory au renforcement des capacités auprès des couches touchées par l'analphabétisme notamment les femmes.
5. Vu le niveau encore très faible des revenus des femmes du monde rural, l'introduction des activités génératrices de revenu s'impose. A travers nos enquêtes dans la zone nous avons constaté une forte demande de la cuniculture, de l'apiculture, de l'aviculture, de la poterie et du tissage. Il est recommandé au projet d'étudier dans quelle mesure un engagement pour le développement de ces activités est possible.
6. Elargir la participation des populations à travers son implication aux différentes étapes du projet et l'initiation de la planification participative au niveau des villages.
7. Appuyer l'organisation des femmes en groupements d'intérêt ou en associations.
2. Prendre en considération d'une manière directe les intérêts des jeunes filles et des garçons et le développement d'actions spécifiques à ces deux catégories en fonction des résultats des diagnostics. L'expérience de l'association ATIL pourrait être mis à profit, et des modalités de coopération et de mise en synergie pourront être mis en place.
3. Il est recommandé d'adopter des indicateurs de suivi mesurables et qui prennent en considération les aspects du genre.
4. Poursuivre la stratégie de canalisation des efforts des différentes ONG et organisations locales, nationales et internationales vers le bassin de Oued Loue pour assurer plus de synergie et de complémentarité.

### Recommandations relatives à l'objectif spécifique 1 :

1. Les activités menées dans le cadre de l'objectif spécifique 1 « Amélioration et développement de la pêche artisanale » font partie intégrale de la conception du projet. Vu l'importance de cette activité pour la population de la zone il est recommandé de la reconduire dans la phase d'extension du projet.
2. Vu les problèmes fonciers qui existent sur le site, actuellement proposé, du point de débarquement il est recommandé d'étudier les alternatives proposées relatives au transfert du point vers l'embouchure de Oued Laou ou

vers le village de Qaa asras. L'étude doit analyser également l'impact environnemental du point de débarquement.

3. La réalisation du point de débarquement est une activité centrale du projet PDI Oued Laou. C'est pourquoi il est conseillé de l'exécuter sous la supervision de l'unité de gestion du projet en étroite collaboration et une parfaite concertation avec l'administration concernée.
4. L'appui aux associations des pêcheurs doit prendre en considération les aspects organisationnels, en terme de renforcement des capacités, et les aspects matériels en terme d'équipement.

**Recommandations relatives à l'objectif spécifique 2 :**

1. La phase actuelle du projet a montré que les aménagements entamés sur les canaux principaux ont permis de réaliser des résultats positifs qui demeurent toutefois insuffisants pour palier à l'ensemble des problèmes de l'irrigation. La poursuite des travaux de réhabilitation des canaux principaux et surtout l'intervention au niveau du réseau secondaire s'imposent.
2. Pour palier à la faiblesse du débit en été, il est recommandé d'étudier la possibilité d'intervenir au niveau du barrage par une surélévation et/ou une mise en état de l'étanchéité du barrage.
3. Vu aussi la détérioration des systèmes d'irrigation traditionnels en montagne et pour une meilleure répartition des interventions entre l'amont et l'aval, il est proposé d'étudier l'opportunité de lancer un programme d'aménagement du système d'irrigation traditionnelle en montagne **comme le cas de partenariat réalisé entre le projet et l'ABHL.**

**Recommandations relatives à l'objectif spécifique 3 :**

1. Le caractère très fragile du bassin versant nécessite la poursuite des efforts de reboisement et de protection des sites vulnérables en poursuivant l'approche participative développée par le projet visant à la fois la conservation des ressources naturelles et la prise en compte des besoins des populations en adoptant des politiques de gestion rationnelle des ressources fourragères et énergétiques.
2. Il est fortement recommandé au projet d'intervenir au sein de la Direction Régionale des Eaux et Forêts pour obtenir un allongement de la durée de la mise en défens des aires de reboisement (surtout là où il s'agit de plantation de caroubier).
3. Certains périmètres de reboisement remplissent les critères fixés par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification pour bénéficier des paiements de compensation. Il est recommandé d'activer l'organisation des ayants droits pour que ces derniers puissent effectivement profiter de ces sommes d'argent.

4. Là où les fours à pain ne sont pas utilisés, il est recommandé de lancer un nouveau programme de sensibilisation à l'utilisation des Fours à pains ou procéder à une nouvelle redistribution ;
5. Prévoir la distribution d'autres fours dans les douars qui n'ont pas bénéficié, et augmenter le nombre de fours par douar, surtout quand le nombre de ménage est élevé (prévoir un four par quartier).

#### **Recommandations relatives aux aspects institutionnels :**

Pour une meilleure appropriation du projet, il est proposé d'intégrer davantage les structures locales, ONG et communes, à la gestion du projet, soit par la désignation d'un représentant de ces structures au niveau de l'unité de gestion, soit par la création de comités communaux ;

1. Il est recommandé de doter l'unité de gestion de plus de pouvoirs en terme de gestion administrative et financière à travers la délégation d'un certain nombre d'attributions du comité du suivi. Aussi Pour assurer une gestion quotidienne concertée et rapide, Il est recommandé de désigner des représentants permanents de l'ensemble des partenaires à l'unité de gestion du projet (DPA, Pêche, Eaux et Forêts, etc.). Ces représentants devront être doté de pouvoir de décision.
2. Pour l'exécution du programme esquissé ci-dessus il est recommandé de prévoir les moyens matériels (voitures, ordinateurs, etc.) et humains nécessaires. En plus du personnel administratif, mis à disposition du projet, une équipe d'au moins 2 animateurs et 2 animatrices est à recruter et à rattacher à la direction du projet pour assurer d'une manière permanente la mise en œuvre du projet.

## Annexe 1

## Déroulement de la mission sur le terrain

| Date              | M Klaus Goldnick   | M Fayçal Benchekroun  | M Ahmed T Zainabi   |
|-------------------|--|---|---|
| 31.03.06          | Rencontre avec l'unité du projet, briefing   |   |   |
| 03.04.06          | Introduction dans le projet par l'unité du projet  |   |   |
| 04.04.06          | Visite sur le terrain avec l'unité du projet :<br>Aire de reboisement Oued Laou, décharge non contrôlée Oued Laou, infrastructure de l'irrigation, plantation Bni Said       |   |   |
| 05.04.06          | Interview avec le chef service aménagement DPA Chefchaouen   |   | Réunion avec le conseil de la municipalité de Oued Laou<br>Réunion avec le représentant de la délégation de la pêche.<br>Réunion avec le président de l'association des pêcheurs El Massira |
| 06.04.06          | Visite sur le terrain : Commune Rurale de Oulad Ali Mansour<br>Ouverture de piste, distribution de boucs , distribution de fours collectifs, plantation des arbres fruitiers |   |   |
| 07.04.06<br>Matin | Réunion avec le Directeur DPA Tetouan  |   | Réunion avec le Directeur DPA Tetouan   |
| Après-midi        | Réunions avec les AUEA de Oued Laou et de Tassift  |   | Réunions avec les AUEA de Oued Laou et de Tassift   |
| 08.04.06          | Réunion avec l'unité du projet, rédaction de premières conclusions   | Visite sur le souk de Oued Laou, réunions avec les présidents de communes |   |
| 09.04.06          | Rédaction de premières conclusions   |   |   |
| 10.04.06<br>Matin | Réunions avec le Directeur de l'ONG ATIL et avec des responsables de l'ABH Loukkos   | Interviews avec les responsables de services des Eaux & Forêts            | Réunions avec le Directeur de l'ONG ATIL et avec des responsables de l'ABH Loukkos  |
| Après-midi        | Réunion de synthèse avec l'unité du projet   |   |   |

## Annexe 2

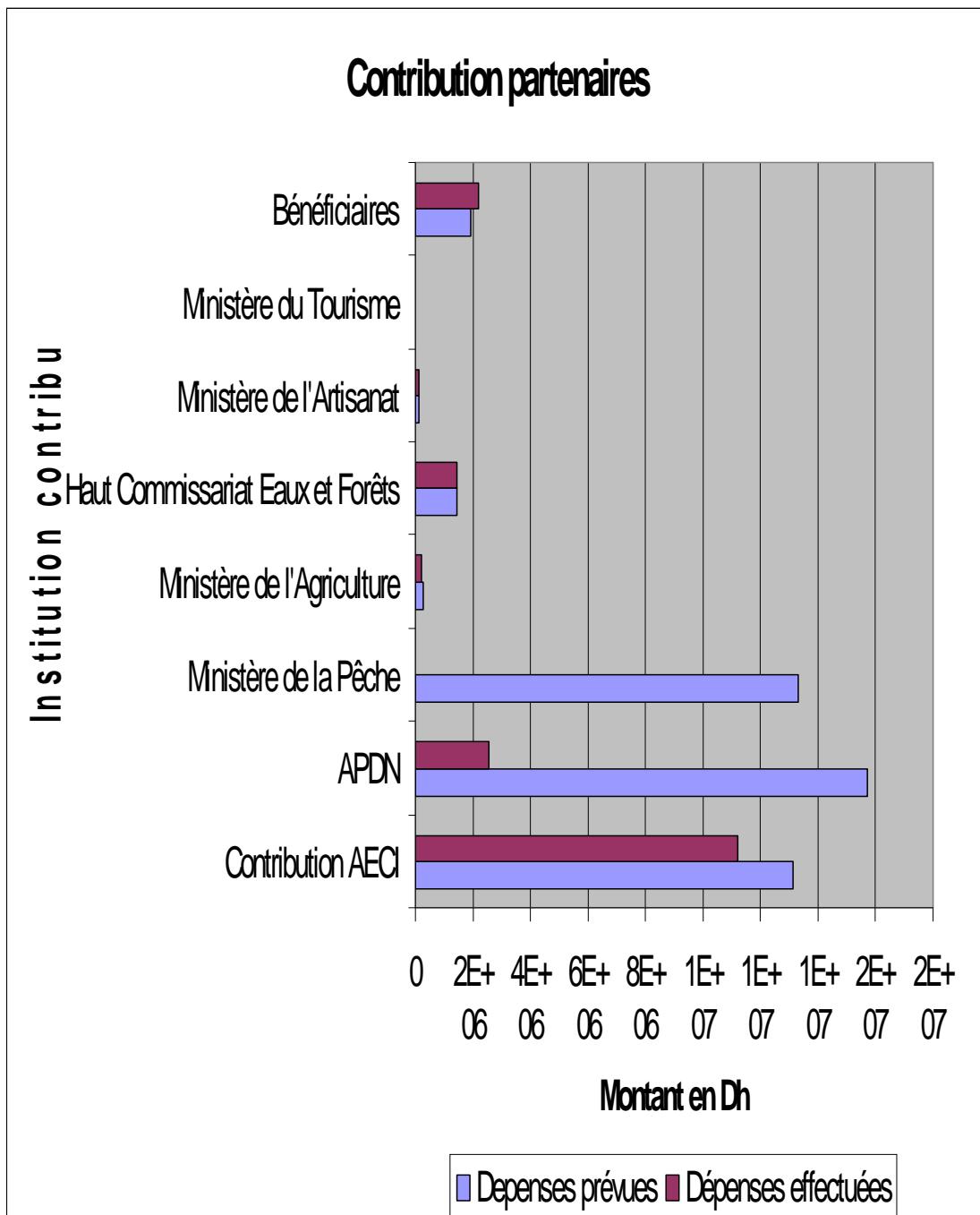
### Les Coûts prévus et engagés des différentes activités du PDI Oued Laou (Contribution AECI)

|                                   | Coût prévu  | Engagé      | Pourcentage |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Restauration canaux d'irrigation  | 1350000,00  | 1248257,89  | 92,46       |
| Introduction culture sous abris   | 73700,00    | 72278,00    | 98,07       |
| Amélioration productivité caprine | 323200,00   | 264296,55   | 81,77       |
| Appui AUEA                        | 80000,00    | 50000,00    | 62,50       |
| Plantation fruitière              | 1857260,00  | 2055325,44  | 110,66      |
| Reboisement de protection         | 3576613,00  | 3066329,00  | 85,73       |
| Ouverture de pistes               | 1000000,00  | 1109650,00  | 110,97      |
| Diffusion four                    | 300000,00   | 258950,00   | 86,32       |
| Investissement                    | 8560773,00  | 8125086,88  | 94,91       |
| Création cellule suivi            | 449900,00   | 266542,33   | 59,24       |
| Dépenses courantes                | 449900,00   | 266542,33   | 59,24       |
| Assistance Technique              | 1851191,58  | 1851191,58  | 100,00      |
| Supplément Assistance Technique   | 770308,00   | 770308,00   | 100,00      |
| Personnel                         | 2621499,58  | 2621499,58  | 100,00      |
| Evaluation                        | 229900,00   | 163920,00   | 71,30       |
| Etude développement touristique   | 1020000,00  | 0,00        | 0,00        |
| Etude de faisabilité décharge     | 1064000,00  | 796660,00   | 74,87       |
| Etudes                            | 2313900,00  | 960580,00   | 41,51       |
|                                   | 13946072,58 | 11973708,79 | 85,86       |

### Annexe 3

## Contribution des partenaires du PDI Oued Laou aux dépenses prévues et effectuées

| Institution contribuant          | Dépenses prévues | Dépenses effectuées | Pourcentage contribué de dépenses effectuées |
|----------------------------------|------------------|---------------------|--|
| Contribution AECI                | 13139627         | 11203408            | 63,28  |
| Contribution étrangère           | 13139627         | 11203408            |  |
| APDN                             | 15721080         | 2541096             |  |
| Ministère de la Pêche            | 13300000         |                     |  |
| Ministère de l'Agriculture       | 260500           | 220000              |  |
| Haut Commissariat Eaux et Forêts | 1429180          | 1429180             |  |
| Ministère de l'Artisanat         | 110000           | 110000              |  |
| Ministère du Tourisme            | 20000            |                     |  |
| Contribution Etat Marocaine      | 30840760         | 4300276             | 24,29  |
| Bénéficiaires                    | 1933050          | 2200000             | 12,43  |
| Contribution Population Cible    | 1933050          | 2200000             |  |
|                                  | 45913437         | 17703684            | 100,00                                       |



## Annexe 4

### Estimation des bénéficiaires directes et indirectes Des différentes activités du PDI Oued Laou

|                                     | Bénéficiaires |            |
|-------------------------------------|---------------|------------|
|                                     | directes      | indirectes |
| Réfection infrastructure irrigation | 8575          | 857        |
| Introduction culture sous abri      | 100           | 700        |
| Amélioration productivité caprin    | 420           | 200        |
| Plantation fruitière                | 20800         | 2080       |
| Reboisement de protection           | 1200          | 16602      |
| Ouverture de pistes                 | 2300          | 13831      |
| Diffusion fours collectifs          | 2100          | 7500       |
| Etude décharge contrôlée            | 32723         | 30000      |